

DÉCLARATION DE POLITIQUE GÉNÉRALE DU PREMIER MINISTRE JEAN CASTEX

(Assemblée nationale – 15 juillet 2020)

LES ANNONCES DU PREMIER MINISTRE

1. Plan de relance de l'économie

Le plan de relance de l'économie, d'un montant de 100 milliards d'euros sera présenté au début du mois de septembre et la « part conjoncturelle de la dette liée à cette crise fera l'objet d'un cantonnement ». Le Gouvernement présentera tous les deux mois les impacts et les résultats de ce plan.

Ce plan se décompose comme suit :

- **38 milliards** pour la pérennisation des dispositifs d'activité partielle pour cette année et l'année prochaine
- **1,5 milliard** pour la formation professionnelle afin d'alimenter le compte de formation professionnel, pour l'ouverture de 200 000 places supplémentaires en formation dès 2021
- **40 milliards** pour l'allégement des impôts sur la production, le développement des technologies d'avenir, la réduction de l'empreinte carbone et l'accélération de la numérisation de l'administration et des entreprises.
- **20 milliards** pour la rénovation thermique des bâtiments.

❖ **En matière d'écologie**

- Présentation d'un PJL en automne reprenant les mesures de la convention citoyenne
- Mise en place d'un moratoire pour l'installation de nouveaux centre commerciaux afin de lutter contre l'artificialisation des sols
- Présentation d'un plan vélo « *contractualisé avec les collectivités territoriales* »
- Réduction de la publicité pour les « *produits polluants* »
- Accélération de « *tous les investissements dans la filière agricole* ».

❖ **En matière d'investissements et de soutien aux entreprises et aux ménages**

- Soutien aux « *secteurs du tourisme, sport et la culture* »
- Modération de la distribution des dividendes et relance de la participation et de l'intéressement
- Pérennisation des mesures de soutien aux plus pauvres (revalorisation de l'allocation pour la rentrée scolaire et intensification et poursuite du plan pauvreté)
- Précision qu'il n'y aura pas « *d'effort fiscal supplémentaire demandé aux français* »
- Adaptation de la réforme de l'assurance-chômage, sans précision des contours.

❖ **Plan jeunesse**

- Réduction du cout du travail pour les jeunes de moins de 25 ans, de 4 000 euros, jusqu'à 1,5 smic, pour une durée d'au moins an.
- Création de 300 000 contrats d'insertion supplémentaires ainsi que 100 000 places de plus de services civiques.
- Les prix repas dans les restaurants universitaires seront fixés à 1 € pour les étudiants boursiers.

2. Les autres mesures

❖ **Justice**

- Création de juges de proximité spécialement affectés aux délits relatifs à la tranquillité publique dès 2021.

❖ **Retraites**

- Confirmation de la « *disparition à terme des régimes spéciaux* » et distinction de la réforme systémique de la réforme économique.

❖ **Transformation des institutions et organisation territoriale**

- Transformation du CESE en conseil de la participation citoyenne
- Réorganisation de l'organisation territoriale, notamment les compétences dévolues aux départements.
- Affectation des créations d'emplois dans le prochain PLF, sauf exception, aux départements
- Soutien « *aux investissements des collectivités territoriales orientée vers l'éologie et le développement durable* » (modernisation des réseaux d'assainissement des eaux et sauvegarde des petites lignes ferroviaires)
- Consécration du droit à la différenciation dans une loi organique
- Engagement des travaux dans le cadre des PRU dans 300 des 500 villes concernées
- Précision que « *l'agenda rural sera accéléré* ».

❖ **Santé**

- Reprise de 13 milliards d'euros de la dette hospitalière et investissement de 6 milliards d'euros supplémentaires en matière de santé
- Allégement des charges administratives pour les médecins et favorisation de la télémédecine
- Création d'une 5^{ème} branche de la sécurité sociale pour la dépendance avant la fin du quinquennat
- Reprise du déficit de la sécurité sociale pour la partie liée à la crise sanitaire, à partir de la dette « *Covid* », et mise en place de mesures de retour vers l'équilibre pour la partie qui révèlerait d'une dégradation plus structurelle des comptes sociaux.

❖ **Égalité**

- Poursuite et amplification des efforts du Gouvernement en matière d'égalité femmes-hommes et d'égalité des chances.

❖ **Laïcité**

- Présentation en début d'année d'un PJL contre les séparatismes.